

**Commune de
Saint-Martin FR**

- **Convocation assemblée communale**
 - **Infos communales**
-

novembre 2013



Commune de
1609 Saint-Martin FR

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR
sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mardi 3 décembre 2013 à 20h15

à la salle de l'Eglise Evangélique de la Perrausa à Saint-Martin

Tractanda :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée du 14 mai 2013**
- 2. Règlement sur le droit de cité communal**
- 3. Modification du règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels**
- 4. Modification des statuts du Réseau Santé Veveyse**
- 5. Budgets 2014**
 - 5.1 Budget de fonctionnement**
 - 5.2 Budget d'investissements**
 - 5.2.1 Participation matériel pour le CSPI Le Flon / Saint-Martin
 - 5.2.2 Construction d'un abri pour bus scolaires
 - 5.2.3 Assainissement du ruisseau du Chevillard
 - 5.2.4 Complément pour achat de terrain à bâtir (art. 7 RF)
 - 5.2.5 Agrandissement du local du feu dans le complexe communal
 - 5.3 Rapport de la commission financière**
 - 5.4 Approbation**
- 6. Nomination d'un membre à la commission des naturalisations**
- 7. Divers**
 - 7.1 Information sur l'aménagement du carrefour de Fiaugères

Les documents soumis à approbation ne seront pas lus en assemblée. Ils sont à disposition à l'administration communale durant les heures d'ouverture, ou sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch

Le Conseil communal

Saint-Martin, le 5 novembre 2013

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION	429'790.00	68'660.00	429'590.00	73'760.00	418'234.55	74'411.35
1 ORDRE PUBLIC	148'090.00	105'270.00	123'340.00	88'740.00	134'987.80	114'250.25
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'221'020.00	90'360.00	1'203'940.00	70'600.00	1'168'186.20	71'679.50
3 CULTE, CULTURE ET LOISIRS	182'550.00	20'000.00	182'300.00	20'000.00	165'492.10	20'000.00
4 SANTE	293'000.00	8'000.00	280'400.00	8'000.00	275'179.00	10'486.95
5 AFFAIRES SOCIALES	432'220.00	4'500.00	358'165.00	5'900.00	331'316.00	8'731.85
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	279'470.00	6'000.00	298'310.00	26'000.00	300'530.95	23'146.55
7 PROTECT. ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	394'870.00	370'100.00	371'970.00	344'100.00	398'305.30	331'798.70
8 ECONOMIE	65'350.00	64'800.00	57'500.00	67'800.00	59'038.38	63'437.10
9 FINANCE ET IMPOTS	593'320.00	3'209'630.00	569'300.00	3'075'000.00	825'189.15	3'359'927.55
TOTAL	4'039'680.00	3'947'320.00	3'874'815.00	3'779'900.00	4'076'459.43	4'077'869.80
Résultat		92'360.00		94'915.00	1'410.37	

BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2014

Désignation	Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 ORDRE PUBLIC	69'720.00	12'700.00	92'387.00	40'100.00	19'666.50	45'721.90
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	65'000.00					
3 CULTE, CULTURE ET LOISIRS					132'748.60	29'050.00
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	400'000.00		400'000.00		253'847.95	
7 PROTECT. ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	231'750.00	183'900.00	276'000.00	163'900.00	25'720.90	22'490.75
8 ECONOMIE	49'000.00	23'400.00	189'000.00	113'400.00		
9 FINANCE ET IMPOTS	897'000.00		605'000.00		632'773.45	967'494.75
TOTAL	1'712'470.00	220'000.00	1'562'387.00	317'400.00	1'064'757.40	1'064'757.40
Résultat		1'492'470.00		1'244'987.00		

Sapins de Noël



La distribution de sapins de Noël provenant des forêts communales aura lieu sur la place du village le

**samedi 14 décembre 2013
de 10h00 à 12h00**

Réseau d'eau communal



Merci de bien vouloir informer le Conseil communal des fuites d'eau qui seraient constatées sur le réseau d'eau communal ou sur les réseaux privés.

Nous rappelons également que les regards, vannes-vidange et aéro-purgeurs doivent être signalés par des jalons bleus durant l'hiver.

Feu bactérien



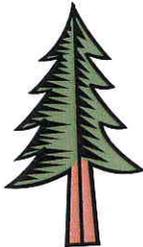
MM. Jean-Louis Aebischer et Yves Currat ont procédé à l'habituel sondage durant le mois de septembre. Cette année encore, aucun foyer n'a été détecté sur le territoire communal.

Chiens



Les chiens doivent être tenus en laisse et ne pas errer dans la nature.
Des poubelles « Robidog » sont à disposition à différents endroits de la commune. Merci d'en faire bon usage !

Forêts



Forestier responsable

M. Christophe Huwiler

☎ 079/634.66.10

Garde-faune

M. François Equey

1676 Chavannes-les-Forts

☎ 079/409.35.44

Rappel - interdictions

Tout dépôt de déchets est interdit en forêt, y compris les déchets végétaux qui doivent être compostés ou déposés à la déchèterie.

La route qui mène au cabanon à pique-nique, à l'entrée du parcours Vita, est **interdite** à la circulation.

Vignettes offertes pour les enfants de 0 à 2 ans



Les parents des enfants de 0 à 2 ans peuvent retirer au bureau communal les étiquettes offertes pour les sacs poubelles, soit

4 lots d'étiquettes de 35 litres par année et par enfant

Ordures ménagères - déchèterie



Les vignettes pour sacs poubelles sont vendues à la commune ou la boulangerie Philippe Maillard.

Seuls les endroits officiels de la commune de Saint-Martin sont autorisés pour le dépôt des sacs avec vignettes au plus tôt le **mardi matin à 06h00**.
Veillez à stocker vos poubelles à l'abri nuit et jour pour éviter qu'elles ne soient déchiquetées par les animaux.

La déchèterie d'Oron sera fermée les 25 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2014.

Naissances



**Bienvenue à tous
ces bébés
et
Félicitations
à leurs
parents !**

Oberson Maxence, né le 18.02.2013
fils d'Angélique et Jean-Marc

Delessert Azade, née le 09.03.2013
fille de Nathalie et Simon Richard

Barbier Elikia, née le 11.03.2013
fille de Kiakiu et Geoffroy

Torche Léonie, née le 02.04.2013
fille de Christine et François

Molleyres Julie, née le 14.05.2013
fille d'Isabelle et Stéphane

Dereix Titouan, né le 27.06.2013
fils d'Anne-Laure et Christophe

Billig Maxime, né le 14.10.2013
fils d'Hélène et Thomas

Décès



**Sincères condoléances aux
familles endeuillées**

Tercier Albin, décédé le
06.01.2013 à l'âge de 85 ans

Jaccoud Denise, décédée le
01.03.2013 à l'âge de 75 ans

Sonney Jeanne, décédée le
20.06.2013 à l'âge de 82 ans

Demierre Robert, décédé le
20.07.2013 à l'âge de 92 ans

Vial Laurette, décédée le
15.04.2012 à l'âge de 66 ans

Sonney Jules, décédé le
17.08.2013 à l'âge de 73 ans

Genoud Marie-Thérèse, décédée le
18.09.2013 à l'âge de 80 ans

Bossel Germain, décédé le
28.10.2013 à l'âge de 78 ans

Michel Galice, décédé le
30.10.2013 à l'âge de 65 ans

<p style="text-align: center;">Respectez l'eau :</p> <p style="text-align: center;">Abandonnez les mauvaises habitudes !</p> <p style="text-align: center;">Doucement la dose! Pour protéger nos eaux contre les micropolluants</p> 	<p>Le travail de la STEP est rendu très difficile et coûteux par la présence de toute sorte de déchets indésirables dans l'eau d'évacuation, ainsi que par les micropolluants (substances chimiques)</p> <p>Un geste facile au quotidien : mettre à <u>LA POUBELLE TOUT</u> ce qui est <u>AUTRE</u> que le papier wc !</p> <p>De plus, veillez à utiliser vos produits de douche et de nettoyage de façon mesurée, ceci pour limiter au maximum la pollution de nos eaux par les micropolluants (substances synthétiques très difficilement dégradables en STEP).</p>
<p style="text-align: center;">Repas à domicile</p> 	<p>Les personnes âgées ou à mobilité réduite peuvent faire appel au service de repas à domicile organisé au sein de la commune du lundi au vendredi.</p> <p>Inscriptions auprès du bureau communal au 021/907.88.73</p>
<p style="text-align: center;">Gym aînés</p> 	<p>Pour contribuer pleinement au maintien de votre corps et de votre santé ! Les dames et messieurs, dès 60 ans, sont les bienvenus à la gym-aînés.</p> <p>Mme Christiane Braillard vous attend le mercredi de 14h00 à 15h00 à la salle polyvalente.</p> <p>Vous avez la possibilité de débiter en tout temps et sans engagement. Une leçon d'essai est gratuite. Prix de la leçon : CHF 5.-</p>

Activités Pro Senectute



Afin d'allier le plaisir d'une rencontre amicale à une sortie en plein air, Mme Evelyne Vial vous attend chaque **lundi à 13h30 au centre du village de Saint-Martin pour une balade conviviale.**

D'autres activités sont organisées dans le canton. N'hésitez pas à demander le programme détaillé des activités à Pro Senectute Fribourg 026/347.12.40 ou sur le site www.fr.pro-senectute.ch

Modification de la Loi fédérale sur les substances explosibles – Feux d'artifices



Jusqu'à ce jour, à l'occasion de festivités telles que le 1^{er} août, fin d'année ou autres, les feux d'artifices de la catégorie 4 pouvaient être acquis et mis à feu sans autorisation particulière.

A partir du 1^{er} janvier 2014, conformément à la Loi fédérale sur les substances explosibles, l'artificier devra bénéficier d'un permis d'emploi lui permettant de manipuler les feux d'artifices de la catégorie 4.

Avec la révision de la loi, l'acquisition et la mise à feu de cette catégorie nécessitera également une autorisation. Celle-ci est octroyée en même temps par la police cantonale, la commune et la Préfecture.

Toutes les informations et le formulaire sont disponibles sur la page web de la police cantonale www.policefr.ch

118



Toute personne constatant ou soupçonnant un incendie doit composer le 118 pour donner l'alarme au service du feu.

Toutefois, il est conseillé de s'assurer auparavant qu'il s'agit effectivement d'un incendie et non de la fumée provenant d'un barbecue, par exemple !

Cartes journalières CFF



Par décision du Conseil communal, les cartes journalières Commune ne seront **plus disponibles à Saint-Martin à partir du 10 décembre 2013.**

Toutefois, il est possible d'acheter ces cartes dans les communes avoisinantes en consultant leur site internet ou sur le site www.agflexi.ch pour les communes qui y sont inscrites

Démissions au Conseil communal



Comme annoncé depuis un certain temps déjà, Mme Charlotte Fisler et M. Joseph Rigolet ont démissionné de leur poste de Conseiller/ère communal/e avec effet au 4 décembre 2013, soit le lendemain de l'Assemblée communale.

Au nom du Conseil communal et de la population nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement, leur disponibilité et leur collégialité durant toutes les années passées au sein du Conseil communal.

Une élection complémentaire est prévue le dimanche 9 février 2014 avec un dépôt de liste/s le lundi 30 décembre 2013. A cette occasion, le bureau communal sera exceptionnellement ouvert de 09h00 à 12h00.

La convocation du corps électoral sera envoyée dans le courant de décembre 2013.



La crèche Carpati se trouve au premier étage de l'ancienne ferme communale. Elle est ouverte **du lundi au vendredi de 06h30 à 18h30.**

Carpati peut accueillir 14 enfants par jour âgés de 3 mois jusqu'à l'entrée à l'école enfantine :
4 bébés (de 3 mois à 2 ans)
10 grands (de 2 ans à l'école enfantine)

L'objectif général de la crèche Carpati est de permettre à l'enfant de faire des découvertes et d'acquérir des apprentissages propres à son âge et à ses besoins, ceci dans un cadre sécurisant et adapté.

Mme Carmen Genoud, responsable, se tient à disposition pour plus d'informations au 021 907 17 61

Bureau communal



Horaires

Secrétariat lundi 14h00 - 17h00
 jeudi 09h00 - 11h30
 14h00 - 18h30

Caisse mardi 15h00 - 18h00

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014, inclus.

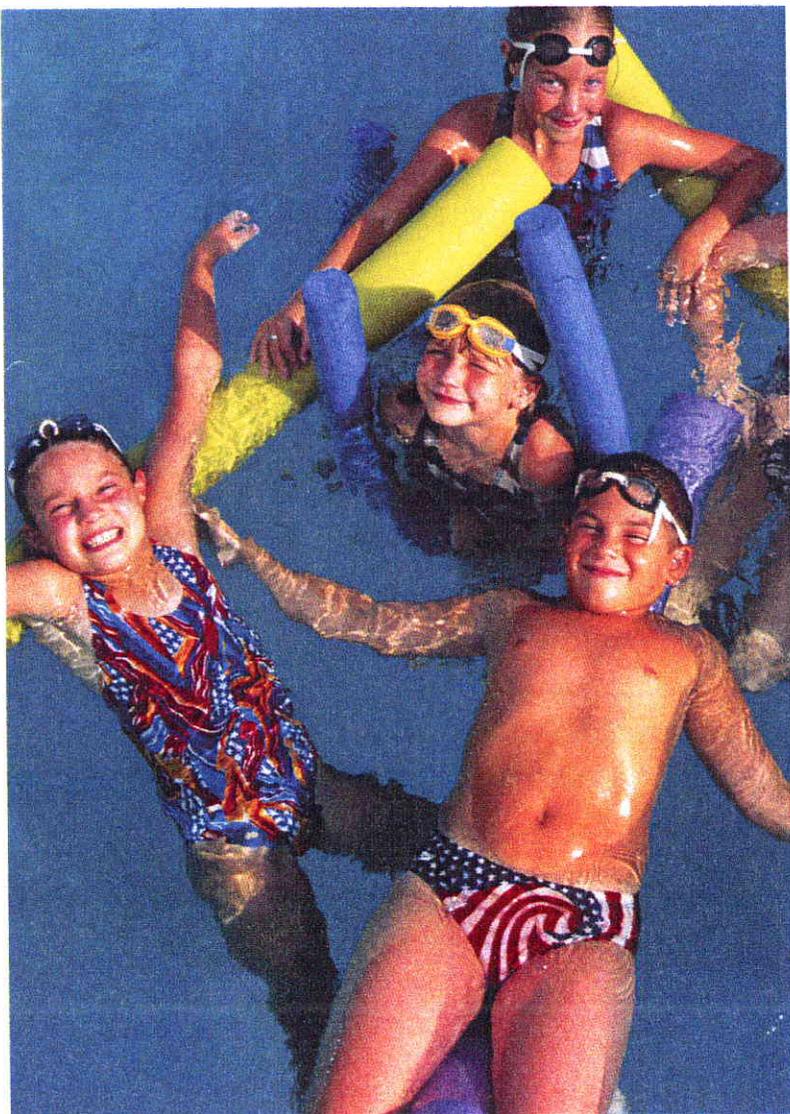
**Nous vous souhaitons de
Joyeuses Fêtes de fin d'année**





Cours de natation

**pour enfants asthmatiques (4 - 12 ans)
ou souffrant d'autres affections
respiratoires**



à Bulle

**à partir du mois
de février 2014**

C'est important pour un enfant asthmatique de prendre l'habitude de s'échauffer avant un effort physique. Cet échauffement se fait avant chaque leçon sous forme d'exercices respiratoires et d'étirements, qui ont aussi pour but d'éviter des crises d'asthme.

Renseignements:

Téléphone 026 426 02 70

info@liguepulmonaire-fr.ch

www.liguepulmonaire-fr.ch



COURS DE FRANÇAIS ÉCRIT

Apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour personnes qui parlent le français et qui sont peu formées

Ces cours s'adressent aux personnes :

- ◆ qui savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent ;
- ◆ qui savent écrire mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible

D'autres cours intensifs sont réservés aux personnes :

- ◆ qui parlent déjà le français
- ◆ qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années
- ◆ qui ne déchiffrent pas ou difficilement

Où ? Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac

Quand ? Cours en journée ou en soirée

Combien ? CHF 50.-/mois, participation personnelle (ou arrangement).
Les cours peuvent être payés par l'assurance chômage, les services sociaux...

Renseignements et inscription par téléphone au **026 / 422 32 62**

Cliant : **COMMUNE DE SAINT-MARTIN**

Matières à collecter :

 Ordures Ménagères

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Lundi	30											1
Mardi	31			1			1					2
Mercredi	1			2			2			1		3
Jeudi	2			3	1		3	1		2		4
Vendredi	3			4	2		4	2		3		5
Samedi	4			5	3		5	3		4	1	6
Dimanche	5			6	4	1	6	4		5	2	7
Lundi	6			7	5	2	7	5	1	6	3	8
Mardi	7			8	6	3	8	6	2	7	4	9
Mercredi	8			9	7	4	9	7	3	8	5	10
Jeudi	9			10	8	5	10	8	4	9	6	11
Vendredi	10			11	9	6	11	9	5	10	7	12
Samedi	11			12	10	7	12	10	6	11	8	13
Dimanche	12			13	11	8	13	11	7	12	9	14
Lundi	13			14	12	9	14	12	8	13	10	15
Mardi	14			15	13	10	15	13	9	14	11	16
Mercredi	15			16	14	11	16	14	10	15	12	17
Jeudi	16			17	15	12	17	15	11	16	13	18
Vendredi	17			18	16	13	18	16	12	17	14	19
Samedi	18			19	17	14	19	17	13	18	15	20
Dimanche	19			20	18	15	20	18	14	19	16	21
Lundi	20			21	19	16	21	19	15	20	17	22
Mardi	21			22	20	17	22	20	16	21	18	23
Mercredi	22			23	21	18	23	21	17	22	19	24
Jeudi	23			24	22	19	24	22	18	23	20	25
Vendredi	24			25	23	20	25	23	19	24	21	26
Samedi	25			26	24	21	26	24	20	25	22	27
Dimanche	26			27	25	22	27	25	21	26	23	28
Lundi	27			28	26	23	28	26	22	27	24	29
Mardi	28			29	27	24	29	27	23	28	25	30
Mercredi	29			30	28	25	30	28	24	29	26	31
Jeudi	30				29	26		29	25	30	27	1
Vendredi	31				30	27		30	26	31	28	2
Samedi					31	28			27		29	3
Dimanche						29			28		30	4
Lundi						30			29			5
Mardi									30			6



Le canton de Fribourg se mobilise pour économiser l'électricité et se met en mode OFF

Ensemble, nous pouvons économiser plus de **20 millions de francs d'ici 2015.**

Même en période de fêtes, c'est facile d'économiser l'électricité:

- * Guirlandes lumineuses? Choisissez des LED!
- * Éclairage de fêtes? Mettez une minuterie et limitez-le à la période des fêtes!
- * Cadeaux de Noël? Évitez les gadgets électriques!
- * Vacances de fin d'année? Mettez vos appareils sur OFF!



CAMPAGNE
CANTONALE
D'ÉCONOMIE
D'ÉLECTRICITÉ



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

TOUT SAVOIR SUR LES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ
www.off-fr.ch

